



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

*Le support de  
présentation est à  
votre disposition  
dans les antennes  
locales CFDT.*

**Cette semaine les DS  
seront informés des  
classifications de  
leurs secteurs !**

**Les DS n'auront pas à  
postuler sur leurs  
postes.**

**La Poste-Réseau**

## **PERSPECTIVES + POUR LES DS** **UN PREMIER PAS VERS LE BON SENS**

Le 9 avril dernier, le Réseau a présenté ses mesures immédiates à destination des DS. Durant toute la phase de consultation préalable de « Perspectives + » la CFDT via ses adhérents DS a été force de revendications.

Les mesures présentées tiennent compte des contraintes géographiques et de la portée managériale dans la nouvelle segmentation des secteurs, et de la création d'une strate supplémentaire.

Cette nouvelle classification s'accompagne de 3 parcours de carrières et de belles possibilités d'évolution dans le rural.

Il est à retenir également l'intégration de mesures financières durables qui accompagnent ces parcours professionnels. Si tout n'est pas « ficelé » dans le détail, les grandes lignes sont posées :

- Une valorisation salariale garantie (**hors NAO**) de 3% pour une mobilité sur le même « enjeu » et 5% sur un « enjeu supérieur ». Ce qui se traduit par un gain durable sur le bulletin de salaire.
- Une mesure financière « one-shot » : cette enveloppe exceptionnelle à la main des DR va permettre de valoriser les DS dans le cadre d'un entretien individuel, dès le mois de juin (après la période des NAO) et dans l'ordre suivant :
  1. **Mise à niveau des SBA** pour les DS en-dessous des bandes (parfois jusqu'à 20% d'augmentation),
  2. **Valorisation des performances** (supérieur à 90% des objectifs), à ceux qui ont eu des résultats malgré les incidents survenus sur leurs périmètres (comme les vacances d'emploi par exemple) et les DS les plus éloignées des médians de rémunération.

L'absence d'une prime spécifique risque d'être un élément démotivant notamment pour les managers qui ont eu une longue carrière passant de Receveur à DET puis à DS et qui attendent une reconnaissance de leurs capacités d'adaptation, de leurs expériences et de leurs connaissances. Plus globalement, un certain nombre de DS risquent de s'interroger sur le fait de rester sur une fonction stressante et soumise à une forte pression !

**Jusqu'au bout la CFDT a poursuivi son objectif revendicatif :**

La CFDT a demandé la rétroactivité des garanties d'augmentation en cas de mobilité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 : soit 5% garanti sur une mobilité d'un enjeu à l'autre ou 3% sur une mobilité géographique.



*Le constat de l'utilisation de la prime d'adaptation au poste confirme nos dires : certaines DR l'utilisent beaucoup, d'autres moins, d'autres.... Pas du tout !*

*Opacité et iniquité doivent cesser.*

*Le siège annonce que le dossier des contrôles bancaires est actuellement à l'étude avec la filière risque et contrôle.*

## Le Réseau apportera une réponse ultérieure concernant nos demandes :

- ▶ De pérennisation des mesures de mobilité géographique inscrites dans les projets CDR et MC2 (« mieux disantes » que le BRH existant),
- ▶ De cadrage de la prime d'adaptation au poste.

## Pour la CFDT, les deux dossiers à venir sont tout aussi importants que les mesures immédiates :

- ▶ Les parcours professionnels doivent répondre à plusieurs impératifs comme le rôle de « coach » du DT, (celui initialement prévu dans le projet MC2), la formation des DS doit être reconnue et faire l'objet d'un parcours de formations qualifiantes. De la même façon, la construction de perspectives d'évolution hors du métier devient indispensable.
- ▶ Les conditions de travail ne peuvent se réduire à la dotation de véhicules et le remisage à domicile : Le point très attendu de l'autonomie des DS doit être traité dans ce volet.

Pour la CFDT, la réponse passe notamment par des mesures urgentes pour la diminution du poids des contrôles bancaires. Les DS et l'ensemble des équipes managériales attendent de vraies mesures correctrices.

Pour la CFDT « Perspectives+ » n'est qu'une réponse conjoncturelle de l'entreprise à ses DS. La CFDT revendique la négociation d'un accord cadres managers et encadrants intégrant l'ensemble des collaborateurs : DT, DS, REC, RE, et RCpart.



**Adhérents, sympathisants, rejoignez le Lab.Cadres.**

**En contactant votre syndicat local, ou en vous connectant sur le site [www.cfdtlaposte.com](http://www.cfdtlaposte.com), ou sur le groupe LinkedIn <https://linkedin.com/groups/13701051/>**

## **Cfdt:** BULLETIN D'ADHÉSION À LA CFDT

COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

### POUR VOUS CONTACTER

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (personnel) : .....

Portable : .....

Email (personnel) : .....

Entreprise : .....

Établissement : .....

Code APE/NAF : .....

Activité ou convention collective : .....

Adresse : .....

Téléphone (professionnel) : .....

Fax (professionnel) : .....

Email (personnel) : .....

Employé / Ouvrier

Technicien / Agent de maîtrise

Cadre

Grade / Groupe

Fonction

Cadre

Non cadre

Métier : .....

**f3c.cfdt.fr**